

Guillaume Lavoie : Sujet de conférence

L'économie collaborative

Des fondamentaux qui transforment nos sociétés

(...et nos gouvernements)

(...et nos villes)

(...et nos entreprises)

... ou « Bien plus que Uber et les taxis ! »

... ou « Comment faire plus avec ce qui existe déjà ! »

L'économie collaborative (ou du partage) n'est pas une mode, c'est un phénomène de société irréversible.

Elle affecte (ou affectera) toutes les sphères d'activités: sociale, économique et politique. Tous les ministères et toutes les entreprises. Elle transforme le fonctionnement des marchés, les rapports entre les individus, l'emploi et le rôle des gouvernements. Elle chamboule l'ordre établi. Elle est créatrice de nouveaux clients... et de nouveaux concurrents !

Ses fondamentaux tendent vers un monde plus productif, plus durable et plus entrepreneurial. Pour ce faire, il faut également dessiner de nouvelles règles pour protéger l'intérêt général et encadrer les pratiques. Encadrer afin de mieux permettre. Le défi est énorme. Cela dit, nos barrières et nos limites ne sont plus technologiques, elles sont culturelles et institutionnelles.

Pour les entreprises, cela veut dire repenser les fondements des opérations (approvisionnement, utilisation des équipements et des espaces, etc.), ou encore le concept de concurrence. Le cadre réglementaire que vous connaissez est, lui aussi, appelé à changer profondément. Pour les institutions publiques, dont les villes, cela veut dire, en plus, de revoir l'approche réglementaire.

En somme, le monde de demain appartiendra aux sociétés — et aux entreprises et institutions publiques — qui les premières seront mieux à même de comprendre le phénomène et ses fondamentaux, et de concevoir un cadre nouveau de protection et de prospérité.